

CGV-140913

UNIVERSITÉ DE MONCTON

234^e séance du

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Assemblée annuelle

Le 13 septembre 2014

de 8 h 30 à 11 h 5

Salle PSL105 Pavillon Simon-Larouche

Campus d'Edmundston

PRÉSENCES :

Adélarde Cormier	Sud-Est	Jean-Claude Savoie, chancelier	U de M
Alvery (Bill) Ferguson	Extérieur des régions	Jean Soucie	Nord-Ouest
Yves Gagnon	Nord-Ouest	Raymond Théberge, recteur et vice-chancelier	U de M
Daniel Héту	Professeur (Shippagan)	Neil Vibert	Nord-Est
Randy Johnston	Étudiant (Shippagan)		
Moncef Lakouas	Étudiant (Moncton)	<u>OBSERVATRICES ET OBSERVATEURS</u>	
Hermel Landry	Association des anciens anciennes et amis (Edmundston)	Lynne Castonguay, secrétaire générale	U de M
Raymond Lanteigne, président	Association des anciens anciennes et amis (Shippagan)	Jacques Paul Couturier, vice-recteur	Edmundston
Mathieu Lemieux	Étudiant (Edmundston)	Sylvie Doiron, secrétaire d'assemblée	Moncton
Christian Michaud	Sud-Est	Marie-Linda Lord, vice-rectrice, affaires étudiantes et internationales	U de M
Blanca Navarro-Pardiñas	Professeure (Edmundston)	Edgar Robichaud, vice-recteur, administration et ressources humaines (VRARH)	U de M
Marie-France Pelletier	Extérieur du NB (Ottawa)	Jocelyne Roy Vienneau, vice-rectrice	Shippagan
Josée Rioux-Walker	Nord-Ouest	André Samson, vice-recteur, enseignement et recherche (VRER)	U de M
Stéphane Robichaud	Association des anciens anciennes et amis (Moncton)	Thérèse Thériault, directrice, Services des communications	Moncton

PERSONNES EXCUSÉES : Georges Arsenault, Alain Bossé, Michel Côté, Liette Dumas-Sluyter, Caroline Haché et Neil Vibert

ABSENCE : Marie-Noëlle Ryan

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE.....	4
2. MINUTE DE RECUEILLEMENT	4
3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	4
4. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE.....	4
5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	4
6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE CGV-120915	5
7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL	5
8. RAPPORT ANNUEL DES COMITÉS	5
8.1. Comité de vérification	5
8.2. Comité de finance	5
8.3. Comité de placement	6
8.4. Comité de gouvernance	6
9. RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2013-2014	7
10. NOMINATION DE L'AUDITRICE OU DE L'AUDITEUR EXTERNE	8
11. RATIFICATION DES ACTES DES ADMINISTRATRICES ET DES ADMINISTRATEURS.....	8
12. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE	9
12.1. Nominations de nouveaux membres au Conseil des gouverneurs	9
13. RAPPORT ANNUEL DU VICE-RECTORAT À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE.....	9
14. RAPPORT ANNUEL DU VICE-RECTORAT AUX AFFAIRES ÉTUDIANTES ET INTERNATIONALES.....	10
15. CLÔTURE	13

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	Page
DOCUMENTS	14
DOCUMENT A : Ordre du jour adopté	A(1)
DOCUMENT B : Rapport annuel du Comité de vérification	B(1-2)
DOCUMENT C : Rapport annuel du Comité de finance.....	C(1-3)
DOCUMENT D : Rapport annuel du Comité de placement.....	D(1-5)
DOCUMENT E : Rapport annuel du Comité de gouvernance	E(1-3)
DOCUMENT F : Rapport financier annuel 2013-2014.....	F(1-18)
DOCUMENT G : Nominations au Conseil des gouverneurs et ses comités	G(1-7)
DOCUMENT H : Rapport annuel du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche	H(1-25)
DOCUMENT I : Présentation PowerPoint du rapport annuel du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche.....	I(1-25)
DOCUMENT J : Rapport annuel du vice-rectorat aux affaires étudiantes et internationales.....	J(1-11)
DOCUMENT K : Présentation PowerPoint du rapport annuel du vice-rectorat aux affaires étudiantes et internationales.....	K(1-27)

Nota bene :

- 1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.
- 2) Les procès-verbaux et les annexes du Conseil des gouverneurs peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/enbref/node/45>.
- 3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion.

1. OUVERTURE

8 h 30 : Le président, monsieur Raymond Lanteigne, souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Il donne la liste des personnes excusées. Il s'agit de la 234^e séance du Conseil des gouverneurs.

Le président souhaite souligner deux événements qui ont eu lieu récemment. Des félicitations sincères sont adressées à madame Jocelyne Roy Vienneau, vice-rectrice au Campus de Shippagan, qui a été nommée lieutenant-gouverneure du Nouveau-Brunswick. Madame Roy Vienneau entrera en fonction cet automne.

APPLAUDISSEMENTS.

Le président souligne également le succès du Congrès mondial acadien (CMA) qui a eu lieu au mois d'août autour et dans les alentours du Campus d'Edmundston. Félicitations à l'équipe du CMA et félicitations aux employées et employés du Campus d'Edmundston pour un travail colossal et bien réussi.

APPLAUDISSEMENTS.

2. MINUTE DE RECUEILLEMENT

Le président demande aux membres d'avoir une pensée pour les personnes suivantes :

- **Khaled Belkhodja**, décédé le 8 juin 2014. Il était professeur à la retraite de la Faculté des arts et des sciences sociales, Campus de Moncton.
- **Dolorès Cormier**, décédée le 19 juin 2014. Elle était adjointe administrative à la retraite de la Faculté des arts et des sciences sociales, Campus de Moncton.
- **Eileen Grattan**, décédée le 25 juin 2014. Elle était bibliothécaire à la retraite de la Bibliothèque de droit Michel-Bastarache, Campus de Moncton.
- **Rafaël Candella**, décédé le 22 juillet 2014. Il était professeur à la retraite de la Faculté des sciences, Campus de Moncton.
- **Juge Claudius J. L. Leger, Q.-C.**, décédé le 4 septembre 2014. Il était récipiendaire de la médaille d'honneur de l'Université de Moncton (1992).

3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation.

4. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

Tout est en règle selon la secrétaire générale.

5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Voir le Document A, p. 1

R : 01A-CGV-140913

Stéphane Robichaud, appuyé par Adélarde Cormier, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs adopte l'ordre du jour tel qu'il a été présenté. »

Vote sur R01A

unanime

ADOPTÉE

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE CGV-130914**R : 02A-CGV-140913**

Blanca Navarro Pardiñas, appuyée par Hermel Landry, propose :

« Que le procès-verbal de la réunion annuelle CGV-130914 soit adopté tel qu'il a été présenté. »

Vote sur R02A

unanime

ADOPTÉE

7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Aucune.

8. RAPPORT ANNUEL DES COMITÉS**8.1. Comité de vérification**

Voir le Document B, p. 1-2

Yves Gagnon, président du Comité de vérification, présente le rapport annuel du Comité et les activités en cours. Au cours de l'année, le Comité s'est réuni à quatre reprises et il a fait deux recommandations au Conseil des gouverneurs notamment celles portant sur l'adoption des états financiers vérifiés de l'Université de Moncton au 30 avril 2013 et sur la nomination de l'auditeur externe Ernst & Young. Au cours des réunions, le Comité a discuté de la présentation de nouveaux mandats, de nouvelles normes comptables et l'audit de sécurité des technologies de l'information.

Le Conseil des gouverneurs ne soulève aucune question.

R : 03A-CGV-140913

Yves Gagnon, appuyé par Christian Michaud, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le rapport annuel du Comité de vérification. »

Vote sur R03A

unanime

ADOPTÉE

8.2. Comité de finance

Voir le Document C, p. 1-3

Le président du Comité de finance, Stéphane Robichaud, présente le rapport annuel du Comité et les activités en cours. Le Comité de finance s'est réuni à huit reprises et il a fait plusieurs recommandations au Conseil des gouverneurs. Au cours de l'année, il a fait des recommandations sur l'adoption des paramètres de l'entente de principe élaborée entre l'Employeur et l'Association des membres du personnel enseignant contractuel à temps partiel, sur les modalités d'une marge de crédit, sur le projet de construction au Pavillon Irène-Léger (Campus de Shippagan), sur l'adoption des principes directeurs du budget – année financière 2014-2015, sur l'adoption des tarifs de location pour l'année 2014-2015, et sur l'adoption du budget 2014-2015.

Le Comité de finance a également discuté des mandats de négociation, de l'état d'avancement des projets d'infrastructure, des négociations collectives, des négociations avec la province du Nouveau-Brunswick (MOU), des statistiques d'inscription, de l'analyse des écarts entre le budget 2012-2013 adopté et le résultat réel, et des projections au 30 avril 2014.

Le Conseil des gouverneurs ne soulève aucune question.

8.2. **Comité de finance** (suite)**R : 04A-CGV-140913**

Stéphane Robichaud, appuyé par Alvery (Bill) Ferguson, propose :

« *Que le Conseil des gouverneurs reçoive le rapport annuel du Comité de finance.* »

Vote sur R04A

unanime

ADOPTÉE

8.3. **Comité de placement**

Voir le Document D, p. 1-5

Edgar Robichaud, vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines, présente le rapport annuel du Comité de placement. Le Comité s'est réuni à six reprises durant l'année 2013-2014. Le Comité a passé en revue les conditions économiques et financières ainsi que la performance des marchés financiers à ses réunions.

Au sujet du portefeuille total du fonds de dotation de l'Université, la valeur marchande totale du Fonds s'élève à 73 800 000 \$ au 31 mars 2014, alors qu'il affichait une valeur marchande de 60 794 943 \$ au 31 mars 2013.

Au sujet du rendement des caisses de retraite, au niveau du portefeuille total, la valeur marchande de l'actif s'élève à 159.3 M\$ au 31 mars 2014 comparativement à 144 M\$ au 31 mars 2013 pour les professeures, professeurs et bibliothécaires. Pour le personnel de soutien, techniciennes et techniciens et personnel administratif et professionnel, la valeur marchande de l'actif au 31 mars 2014 s'élève à 98.3 M\$ alors qu'elle s'établissait à 85.8 M\$ au 31 mars 2013.

Au cours de l'année, le Comité a rencontré les gestionnaires du Fonds de dotation de l'Université ainsi que ceux du Fonds de pension.

Le Comité a également discuté de la *Politique de placement*, du rapport de l'ACPAU, et l'actualisation des régimes de pension.

Le Conseil des gouverneurs ne soulève aucune question.

R : 05A-CGV-140913

Jean Soucie, appuyé par Stéphane Robichaud, propose :

« *Que le Conseil des gouverneurs reçoive le rapport annuel du Comité de placement.* »

Vote sur R05A

unanime

ADOPTÉE

8.4. **Comité de gouvernance**

Voir le Document E, p. 1-3

Marie-France Pelletier, présidente du Comité de gouvernance, présente le rapport annuel qui couvre la période du 1^{er} mai 2013 au 30 avril 2014. Le Comité s'est réuni à sept reprises durant l'année. Au cours de l'année, le Comité a procédé à la nomination de huit personnes au sein du Conseil des gouverneurs et de ses comités.

Le Comité de gouvernance a tenu une réunion extraordinaire en février 2014 afin de lancer une programmation triennale qui porte sur le chantier de la gouvernance dans le plan stratégique « Un rêve qui nous appartient! ».

8.4. **Comité de gouvernance** (suite)

Neuf thèmes ont été cernés. Ils sont :

1. Gouvernance et transparence du Conseil des gouverneurs
2. Nominations au Conseil des gouverneurs
3. Formation
4. Délibérations du Conseil des gouverneurs
5. Reddition de comptes
6. Comités du Conseil des gouverneurs
7. Outils de travail
8. Site Web
9. Politiques et procédures

Le plan triennal permettra d'orienter les actions du Comité de gouvernance pour les trois prochaines années.

Par ailleurs, au cours des réunions, le Comité a discuté de l'assiduité des membres du Conseil des gouverneurs, de la formation des membres du Conseil des gouverneurs, du formulaire d'engagement de confidentialité des membres du Conseil des gouverneurs, de l'évaluation du Conseil des gouverneurs et du calendrier des réunions du Comité de gouvernance.

Un gouverneur note qu'il n'y a pas de représentation étudiante au sein du Comité de gouvernance. La présidente explique que la composition du Comité est conforme aux Statuts et règlements.

R : 06A-CGV-140913

Marie-France Pelletier, appuyée par Stéphane Robichaud, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le rapport annuel du Comité de gouvernance. »

Vote sur R06A

unanime

ADOPTÉE

9. RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2013-2014

Voir le Document F, p. 1-18

*Invités : Roger Bastarache, auditeur externe
Daniel Godbout, directeur du Service des finances*

Roger Bastarache, auditeur chez Ernst & Young, présente le rapport financier annuel au 30 avril 2014. Ce rapport consolidé englobe cinq fonds, soit le fonctionnement général, la recherche subventionnée, la fiducie, la dotation et les immobilisations.

Monsieur Bastarache indique que l'audit a été effectué conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les états financiers sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Ernst & Young a donné une opinion sans réserve.

Globalement, au niveau des revenus et des dépenses, on note des revenus de 150 167 506 \$ et des dépenses de 159 825 352 \$. L'excédent des dépenses sur les revenus est un déficit de 9 657 846 \$ (comprends le déficit de tous les fonds). Monsieur Bastarache passe en revue quelques éléments des états financiers à signaler, notamment le coût des immobilisations, les placements à la valeur marchande et les régimes de pension.

Le Conseil des gouverneurs note que la question des régimes de pension est un enjeu qui suscite des questionnements dans la communauté. Plusieurs considèrent que de nombreuses organisations sont au bord du gouffre pour reprendre une expression à la mode. Un membre suggère qu'il y ait un rapprochement entre les comités du Conseil par rapport à cette question. Un autre membre considère qu'il ne faut pas faire porter le fardeau par les étudiantes et les étudiants.

9. RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2013-2014 (suite)**R : 07A-CGV-140913**

Yves Gagnon, appuyé par Stéphane Robichaud, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs adopte les états financiers vérifiés de l'Université de Moncton au 30 avril 2014. »

Vote sur R07A

unanime

ADOPTÉE

10. NOMINATION DE L'AUDITRICE OU DE L'AUDITEUR EXTERNE*Invité : Daniel Godbout, directeur du Service des finances*

Un document confidentiel est distribué séance tenante. Ce document porte sur les démarches entreprises par le Comité de vérification de procéder à un appel d'offres relativement au choix d'une auditrice ou d'un auditeur externe. L'appel d'offres a été lancé en janvier 2014.

Le Comité de vérification a mis sur pied un comité d'évaluation et ce dernier a évalué plusieurs propositions. À noter que le président du Comité de vérification, Yves Gagnon, a participé aux rencontres à titre d'observateur. Une grille d'évaluation a été utilisée et une évaluation finale a eu lieu. C'est la firme PricewaterhouseCoopers qui a été retenue et elle est recommandée par le Comité de vérification.

Lors de la discussion, les membres ont noté que l'embauche de PricewaterhouseCoopers est pour une période de cinq ans, sous réserve de la satisfaction du client.

Le recteur et vice-chancelier remercie les membres du Comité de vérification et l'équipe du Service des finances pour leur travail fort important dans ce dossier.

R : 08A-CGV-140913

Christian Michaud, appuyé par Stéphane Robichaud, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs accepte que l'audit des états financiers de l'Université de Moncton, pour l'année 2014-2015, soit fait par PricewaterhouseCoopers. »

Vote sur R08A

unanime

ADOPTÉE

11. RATIFICATION DES ACTES DES ADMINISTRATRICES ET DES ADMINISTRATEURS**R : 09A-CGV-140913**

Josée Rioux-Walker, appuyée par Jean Soucie, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs ratifie les actes des administratrices et des administrateurs. »

Vote sur R09A

unanime

ADOPTÉE

13. RAPPORT ANNUEL DU VICE-RECTORAT À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE (suite)

- Au sujet de la recherche, on note une baisse du nombre de publications arbitrées et une baisse du montant des subventions reçues des grands conseils fédéraux.
- Quatre nouvelles chaires de recherche ont vu le jour ou ont été attribuées : écologie polaire et boréale; études acadiennes; biosciences; et vieillissement des populations.
- Certaines publications ont connu un véritable succès populaire, notamment le livre de Richard Saillant intitulé « *Au bord du gouffre?* » et celui de Marc Robichaud et Maurice Basque intitulé « *Histoire de l'Université de Moncton* ».

Les objectifs prioritaires du vice-recteur pour l'année 2014-2015 sont :

- que chaque unité identifie quelques actions prioritaires pour chacun des cinq chantiers;
- que chaque action identifiée soit accompagnée d'un échéancier;
- que les rapports annuels des unités au Sénat académique fassent mention des progrès réalisés pour chaque action prioritaire identifiée;
- que l'exercice de reconfiguration des programmes se poursuive;
- que chaque unité s'approprie la maxime « Le recrutement, c'est l'affaire de toutes et de tous ».

Commentaires des membres du Conseil

Plusieurs membres soulignent la qualité du rapport annuel et félicitent le vice-recteur pour une excellente présentation.

Un gouverneur demande quel est le degré d'imputabilité des centres de recherche. Il indique connaître un cas particulier où le centre semble dormant depuis une transition; bref, il estime qu'il n'y a plus de développement. Le vice-recteur indique que tous les centres sont différents et non pas nécessairement le même montant de ressources financières et humaines. Les finances limitent souvent la mission de certains centres.

Un gouverneur suggère que l'on examine de nouvelles façons de faire de la recherche ou de l'enseignement. Il suggère d'examiner des modèles comme celui du Wallace McCain Institute.

R : 13A-CGV-140913

Stéphane Robichaud, appuyé par Adélarde Cormier, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le rapport annuel 2013-2014 du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche. »

Vote sur R13A

unanime

ADOPTÉE

14. RAPPORT ANNUEL DU VICE-RECTORAT AUX AFFAIRES ÉTUDIANTES ET INTERNATIONALES

Voir le Document J, p. 1-11 et le Document K, p. 1-27

À l'aide de diapositives électroniques, la vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales présente son rapport annuel.

La vice-rectrice indique que, au cœur de la planification stratégique, il faut prioriser l'étudiante et l'étudiant.

14. RAPPORT ANNUEL DU VICE-RECTORAT AUX AFFAIRES ÉTUDIANTES ET INTERNATIONALES (suite)*Le Service de recrutement*

Au niveau du recrutement, la vice-rectrice indique que l'on compte 1333 nouvelles inscriptions (comparativement à 1421 nouvelles inscriptions en 2013). De ces nouvelles inscriptions, 57,4 % proviennent du Nouveau-Brunswick et 33 % proviennent de l'international. Elle indique que le taux de pénétration est de 28,5 % (comparativement à 33,8 % en 2013) des élèves de 12^e année inscrits en septembre 2012 (NB francophone). Au niveau du recrutement des meilleurs élèves du Nouveau-Brunswick, on note que l'Université à recruter 15 des 22 médaillés du gouverneur-général du Canada du Nouveau-Brunswick et 3 des 4 médaillés de l'Île-du-Prince-Édouard.

Au niveau de la population étudiante internationale, 60 % des étudiantes et des étudiants sont recrutés par un de nos représentants officiels. À noter que, globalement, 18 % de la population étudiante est composée d'étudiantes et d'étudiants internationaux.

La vice-rectrice indique que le programme d'admission en milieu scolaire connaît un franc succès avec 626 admissions dans les trois provinces maritimes. 438 finissantes et finissants ont reçu une bourse d'accueil, pour un total d'environ 2.7 M\$.

Toujours au niveau du recrutement, on note que la décroissance démographique et la concurrence accrue sont au cœur des défis. Pour contrer ces défis, on note certaines nouveautés, notamment l'embauche d'un agent de recrutement II, une vidéo publicitaire, et un nouveau site Web.

La vice-rectrice réitère que le recrutement est l'affaire de toutes et tous.

Le Service aux étudiantes et aux étudiants

Le Service aux étudiantes et aux étudiants (SAÉÉ), présent sur les trois campus, compte 10 secteurs : bourses et aide financière; accès et soutien à l'apprentissage; étudiantes et étudiants internationaux; santé; psychologie; recherche de travail; orientation; socioculturels; comptoir de services; et pastoral. Pour l'année 2014-2015, on souhaite développer une stratégie pour le mieux-être psychologique, développer de nouvelles stratégies d'accueil des étudiantes et des étudiants internationaux, et procéder à une révision de l'efficacité organisationnelle.

Au cours de l'année, 58 étudiantes et étudiants sont devenus des mentors pour le programme de Mentorat.

Enfin, au niveau des ressources humaines, la vice-rectrice note que certains départs sont de taille, notamment celui de Roger Boulay, directeur des Services aux étudiantes et aux étudiants, ainsi que Louis Doucet, responsable du Service des loisirs socioculturels. Ces départs occasionneront une révision du fonctionnement du Service.

Le Bureau des relations internationales

Le Bureau a procédé à la signature de six nouvelles ententes et six ententes spécifiques. Le Bureau a aussi procédé au renouvellement de trois ententes internationales. Plusieurs projets internationaux sont en cours, notamment un projet au Brésil où le programme *Sciences sans Frontières* accueille cinq étudiants boursiers pour un an.

Par ailleurs, au niveau de la mobilité étudiante, 106 étudiantes et étudiants ont profité d'une expérience internationale. Aussi, cette année, trois étudiantes et étudiants ont complété le programme du *Passeport international*.

Enfin, un projet est en cours avec l'Éducation permanente, afin de fournir des services professionnels pour les Jeux Olympiques de Rio 2016 en formation de langues secondes (français et anglais).

14. RAPPORT ANNUEL DU VICE-RECTORAT AUX AFFAIRES ÉTUDIANTES ET INTERNATIONALES (suite)*Le Service à l'activité physique et sportive*

Au sujet du Service à l'activité physique et sportive, en 2013-2014, l'Université comptait neuf équipes sportives. On compte 142 athlètes. Les disciplines sont les suivantes : soccer masculin, soccer féminin, athlétisme (féminin et masculin), hockey masculin, hockey féminin, volleyball féminin, cross-country féminin et cross-country masculin. Sept équipes ont participé aux championnats ou aux séries éliminatoires SUA. Fait intéressant, notons que 23 athlètes ont été inscrits au Tableau d'honneur académique canadien de Sport interuniversitaire du Canada pour avoir obtenu une moyenne supérieure à 3,7.

Enfin, notons la grande victoire de l'équipe de hockey féminine au championnat SUA! Bravo les filles!

Commentaires des membres du Conseil

Les points suivants sont soulevés :

- Un gouverneur manifeste son inquiétude par rapport au recrutement international et aux nouvelles mesures prises par l'Université d'Ottawa. Quelle est la stratégie concrète de l'Université de Moncton ? La vice-rectrice explique que l'Université de Moncton n'est pas la seule à vouloir faire du recrutement sur le terrain africain. Plusieurs universités comme l'Université d'Ottawa, le réseau de l'Université du Québec, l'Université de Montréal et autres livrent compétition à l'Université de Moncton. Certaines universités ont des budgets forts importants.
- Au niveau des stratégies, plusieurs sont indiquées dans le plan de recrutement. L'Université doit faire valoir ses mentors-étudiants et les services d'accompagnement pour les étudiantes et les étudiants internationaux. Elle doit aussi faire mieux connaître son expertise sur le terrain.
- Certaines régions du Nouveau-Brunswick doivent redoubler d'efforts en raison des sorties et des fuites qui causent un tort important au recrutement et à la réputation. Il faut commencer à notre propre table.
- L'Université de Moncton doit se démarquer. Elle assurera une veille sur les initiatives des universités sœurs.
- Les étudiantes et les étudiants sont les meilleurs ambassadeurs de l'Université pour le recrutement.

Plusieurs membres remercient la vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales pour sa présentation.

R : 14A-CGV-140913

Adélarde Cormier, appuyé par Hermel Landry, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le rapport annuel 2013-2014 du vice-rectorat aux affaires étudiantes et internationales. »

Vote sur R14A

unanime

ADOPTÉE

15. CLÔTURERemerciements

Le président du Conseil des gouverneurs, monsieur Raymond Lanteigne, remercie les membres qui terminent leur mandat, soit Georges Arsenault (6 ans) et Liette Dumas-Sluyter (9 ans). Merci beaucoup.

La réunion se termine à 11 h 5.

Contresigné le _____

Raymond Lanteigne, président

Lynne Castonguay, secrétaire générale

DOCUMENTS